

Plan stratégique d'internationalisation de la HEPH-Condorcet

Le plan stratégique d'internationalisation est le plan institutionnel visant à l'intégration intentionnelle et structurée des dimensions internationales et interculturelles dans les activités académiques et l'ensemble des missions de l'institution (enseignement, recherche, service à la collectivité,...).

1. Contexte

Conformément aux prescrits du Décret « Paysage », la Haute École poursuit les visions suivantes dans lesquelles le plan stratégique d'internationalisation s'inscrit pleinement :

- Accompagner les étudiants dans leur rôle de citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire ;
- Promouvoir l'autonomie et l'épanouissement des étudiants, notamment en développant leur curiosité scientifique et artistique, leur sens critique et leur conscience des responsabilités et devoirs individuels et collectifs ;
- Transmettre, tant via le contenu des enseignements que par les autres activités organisées par l'établissement, les valeurs humanistes, les traditions créatrices et innovantes, ainsi que le patrimoine culturel artistique, scientifique, philosophique, politique, et les fondements historiques de cet enseignement, dans le respect des spécificités de chacun ;
- Garantir une formation au plus haut niveau, tant générale que spécialisée, tant fondamentale et conceptuelle que pratique, en vue de permettre aux étudiants de jouer un rôle actif dans la vie professionnelle, sociale, économique et culturelle, et de leur ouvrir des chances égales d'émancipation sociale ;
- Développer des compétences pointues dans la durée, assurant aux étudiants les aptitudes à en maintenir la pertinence, en autonomie ou dans le contexte de formation continue tout au long de la vie ;
- Inscrire ces formations initiales et complémentaires dans une perspective d'ouverture scientifique, artistique, professionnelle et culturelle, incitant les enseignants, les étudiants et les diplômés à la mobilité et aux collaborations intercommunautaires et internationales.

2. Objectifs global et spécifiques

Le plan stratégique d'internationalisation poursuit l'objectif global

- En tant qu'instrument d'ouverture et d'innovations, l'internationalisation participe à un enseignement supérieur de qualité et à la transmission des valeurs humanistes.

Il vise l'atteinte des résultats spécifiques repris dans le tableau ci-dessous

	Objectifs spécifiques	Description
1	Amélioration continue de la qualité et de la pertinence académique	La qualité et la pertinence des programmes d'enseignement et de recherche appliquée sont continuellement améliorées par le partage au niveau international, l'intégration de pratiques pédagogiques mondiales et la participation à des réseaux académiques et professionnels.
2	Développement des compétences globales au sein de la communauté / l'institution	Les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être interculturels et linguistiques des étudiants et du personnel (enseignant, administratif et technique) sont renforcés, assurant une meilleure adaptation aux environnements professionnels nationaux et internationaux.
3	Encourager l'inclusion et la durabilité	L'internationalisation est mise en œuvre dans une perspective inclusive (accessibilité pour tous, y compris les publics à besoins spécifiques) et durable (prise en compte des enjeux écologiques dans les mobilités et projets), en ligne avec les ODD.
4	Contribution au développement socio-économique de la région et au-delà	Par son rayonnement et sa visibilité et par l'engagement civique de ses membres, la Haute École contribue au développement économique, social et culturel localement et au-delà des frontières.

3. Approches

Le plan stratégique d'internationalisation se décline sous 3 approches :

- approche *Processus* (gouvernance et organisation) ;
- approche *Compétences* (connaissances et aptitudes) ;
- approche *Activités* (opérationnalisation et mise en œuvre).

Au niveau de l'approche processus, le plan établit une stratégie internationale intégrée qui comprend :

- L'intégration de l'internationalisation dans la politique de gestion des ressources humaines (recrutement et reconnaissance académique des expériences internationales du personnel) ;
- La définition et la formalisation d'une stratégie de partenariats (stratégie d'exploration des opportunités académiques internationales, ciblage géographique, domaines d'excellence, types d'accords, accords de bi-diplômes, co-diplomations ou diplômes conjoints et projets de recherche) ;
- La flexibilité dans la création des parcours académiques des étudiants pour faciliter l'intégration de la mobilité et de l'I@H (aménagement d'horaires, modularité) ;
- L'accompagnement renforcé des étudiants et du personnel, en particulier des personnes à besoins spécifiques et des publics moins favorisés, pour garantir l'équité des chances d'accès ;
- L'adaptation des programmes d'enseignement et mise en œuvre des procédures de reconnaissance académique complète et automatique (ECTS) des activités internationales (mobilité physique, virtuelle, programmes courts) ;
- Le soutien à la participation des enseignants, chercheurs et étudiants à des programmes de recherche appliquée intégrant des partenaires étrangers ;
- L'intégration de la dimension internationale dans les mécanismes d'assurance qualité interne et le pilotage institutionnel (utilisation d'indicateurs définis) ;
- La diffusion ciblée d'informations (en interne et vers l'extérieur) pour l'atteinte des objectifs stratégiques.

Relativement à l'approche compétences, l'internationalisation vise :

1. La création d'une culture internationale forte au sein de tous les départements, en incitant notamment le personnel à intégrer la diversité dans leurs pratiques quotidiennes ;
2. La valorisation de l'internationalisation comme valeur ajoutée explicite sur le développement professionnel des individus ;
3. L'acquisition de compétences linguistiques, interculturelles et transversales (ouverture d'esprit, adaptation au changement, confiance en soi, sens des responsabilités, sens des relations interpersonnelles) pour tous (y compris ceux qui ne partent pas en mobilité).

En terme d'approche centrée sur les activités, l'internationalisation de l'institution comprend :

1. Le développement de la mobilité physique diversifiée associée ou non à la mobilité virtuelle : programmes d'échange semestriels, stages à l'étranger, programmes intensifs courts (BIP, Summer Schools, microcrédits) pour étudiants et personnel ;
2. La mise en œuvre de processus pédagogiques innovants et l'Internationalisation at Home (I@H) via :
 - a. l'offre d'un environnement multilingue (CLIL, semaines d'immersion, plateformes d'apprentissage et de pratique des langues étrangères, modules en anglais/autres langues) ;
 - b. l'intégration de modules virtuels collaboratifs et de projets internationaux dans les cursus (par l'institution et les partenaires étrangers) ;
 - c. l'accueil d'experts ou professeurs étrangers invités pour enrichir le contenu des cours et de l'environnement multilingue (mutualisation transversale).
3. Le recrutement et l'accueil d'étudiants, de stagiaires/chercheurs, et de personnel international ;
4. La participation des enseignants, chercheurs et étudiants à des programmes de recherche internationaux ;
5. L'assistance technique et le transfert de savoirs via l'expertise des membres de la HE (projets internationaux et de coopération au développement).